

## Internet

**réseaux sociaux agir en citoyen informé  
fichage hadopi agir de manière  
responsable oeuvre numérique messenger  
e-citoyen blog e-mail connaître ses droits  
peer to peer navigation web google  
information logiciel libre twitter multimédia  
buzz responsabilité facebook forums  
messagerie téléchargement**

Internet

## **1. Internet et le droit d'auteur**

**01. Je désire publier sur mon blog une photographie que j'ai trouvée sur Internet. Puis-je le faire ?**

A. Oui, car tout ce qui est publié sur Internet est à disposition de tous.

B. Non, je dois obtenir une autorisation préalable de l'auteur avant l'utilisation si l'image n'est pas indiquée comme libre de droit.

C. Non, je dois obtenir une autorisation de l'auteur et de toutes les personnes visibles sur la photo.

## 1. Internet et le droit d'auteur

**02. Je souhaite insérer, sur mon site ou mon blog, l'extrait d'un article trouvé sur Internet. Est-ce que je dois demander l'autorisation de l'auteur ?**

A. Non, on parle de "Courte citation" (c'est assez court pour ne pas poser de problème) ; cependant il est obligatoire de citer la source et le nom de l'auteur.

B. Non, on parle de "Courte citation" ; en conséquence, je peux le publier en toute liberté, sans aucune autre information.

C. Oui, l'autorisation est indispensable pour respecter la législation concernant la propriété intellectuelle.

## **1. Internet et le droit d'auteur**

**03. Est-ce que je peux insérer sur mon site web des vidéos de YouTube ?**

A. Non, même si cela vient de YouTube, il faut demander l'autorisation de l'auteur.

B. Oui, c'est YouTube qui est responsable en cas de problème.

C. Non, YouTube peut porter plainte pour utilisation non conforme.

## 2. Internet et le droit à l'image

**04. Pour échanger mes photos personnelles, je peux sans problème les charger sur ma page et mon profil Facebook.**

A. Oui, ce sont mes photos, je peux donc les publier sur Internet en toute liberté.

B. Non, il faut l'autorisation écrite des personnes prises en photo pour pouvoir les diffuser.

C. Non, il faut l'autorisation écrite des personnes prises en photo, mais aussi l'autorisation écrite de leurs parents si ces personnes sont mineures.

## 2. Internet et le droit à l'image

**05. Je découvre qu'un camarade a mis une photo de moi sur son profil Facebook sans m'en parler :**

A. Je porte immédiatement plainte au commissariat.

B. Je lui demande de l'enlever (ou j'en parle à un adulte, à ses parents, si ce n'est pas possible avec lui).

C. Je trouve des photos de lui et les poste à mon tour.

### **3. Les réseaux sociaux et sites à inscription personnelle**

**06. N'importe qui peut enregistrer des informations personnelles sur moi sur Internet (réseaux sociaux, jeux en ligne, sites d'achats...).**

A. Oui, cet usage est libre, et ils peuvent même redonner ces informations à d'autres personnes, sans souci.

B. Non, il faut d'abord le déclarer à l'État, en justifiant l'utilité de récupérer ces informations.

C. Oui, c'est totalement libre, mais ils doivent garder ces informations pour eux seulement.

### **3. Les réseaux sociaux et sites à inscription personnelle**

**07. A partir de quel âge peut-on "légalement" s'inscrire sur Facebook ?**

A. 11 ans

B. 13 ans

C. 14 ans

D. 16 ans

### **3. Les réseaux sociaux et sites à inscription personnelle**

**08. Si je commente ou si je partage une information déjà publiée sur Internet, je ne suis pas responsable du contenu de cette information.**

A. Vrai, je ne suis pas responsable.

B. Faux, je suis responsable en cas de plainte.

### **3. Les réseaux sociaux et sites à inscription personnelle**

**09. Ce que je publie sur Facebook (photos, texte, vidéo...) :**

A. Cela reste à moi, c'est ma propriété intellectuelle.

B. Cela devient propriété des propriétaires de Facebook.

C. Cela reste à moi, mais toutes les sociétés partenaires de Facebook et Facebook peuvent l'utiliser gratuitement et sans autorisation.

D. Cela devient automatiquement libre de droit, tout le monde peut se servir.

### **3. Les réseaux sociaux et sites à inscription personnelle**

#### **10. Que signifie le « droit à l'oubli » sur Internet ?**

- A. On peut effacer des informations qui nous concernent parce qu'on a changé d'avis.
- B. On peut se déguiser, prendre un pseudo et un avatar.
- C. On peut oublier ses identifiants et ses mots de passe.

# *Correction*

## 1. Internet et le droit d'auteur

**01. Je désire publier sur mon blog une photographie que j'ai trouvée sur Internet. Puis-je le faire ?**

A. Oui, car tout ce qui est publié sur Internet est à disposition de tous.

B. Non, je dois obtenir une autorisation préalable de l'auteur avant l'utilisation si l'image n'est pas indiquée comme libre de droit.

C. Non, je dois obtenir une autorisation de l'auteur et de toutes les personnes visibles sur la photo.

## **1. Internet et le droit d'auteur**

**01. Je désire publier sur mon blog une photographie que j'ai trouvée sur Internet. Puis-je le faire ?**

A. Oui, car tout ce qui est publié sur Internet est à disposition de tous.

B. Non, je dois obtenir une autorisation préalable de l'auteur avant l'utilisation si l'image n'est pas indiquée comme libre de droit.

C. Non, je dois obtenir une autorisation de l'auteur et de toutes les personnes visibles sur la photo.

## 1. Internet et le droit d'auteur

**02. Je souhaite insérer, sur mon site ou mon blog, l'extrait d'un article trouvé sur Internet. Est-ce que je dois demander l'autorisation de l'auteur ?**

A. Non, on parle de "Courte citation" (c'est assez court pour ne pas poser de problème) ; cependant il est obligatoire de citer la source et le nom de l'auteur.

B. Non, on parle de "Courte citation" ; en conséquence, je peux le publier en toute liberté, sans aucune autre information.

C. Oui, l'autorisation est indispensable pour respecter la législation concernant la propriété intellectuelle.

## **1. Internet et le droit d'auteur**

**02. Je souhaite insérer, sur mon site ou mon blog, l'extrait d'un article trouvé sur Internet. Est-ce que je dois demander l'autorisation de l'auteur ?**

**A. Non, on parle de "Courte citation" (c'est assez court pour ne pas poser de problème) ; cependant il est obligatoire de citer la source et le nom de l'auteur.**

**B. Non, on parle de "Courte citation" ; en conséquence, je peux le publier en toute liberté, sans aucune autre information.**

**C. Oui, l'autorisation est indispensable pour respecter la législation concernant la propriété intellectuelle.**

## **1. Internet et le droit d'auteur**

**03. Est-ce que je peux utiliser insérer sur mon site web des vidéos de YouTube ?**

A. Non, même si cela vient de YouTube, il faut demander l'autorisation de l'auteur.

B. Oui, c'est YouTube qui est responsable en cas de problème.

C. Non, YouTube peut porter plainte pour utilisation non conforme.

## **1. Internet et le droit d'auteur**

**03. Est-ce que je peux utiliser insérer sur mon site web des vidéos de YouTube ?**

A. Non, même si cela vient de YouTube, il faut demander l'autorisation de l'auteur.

**B. Oui, c'est YouTube qui est responsable en cas de problème.**

C. Non, YouTube peut porter plainte pour utilisation non conforme.

## 2. Internet et le droit sur l'image

**04. Pour échanger mes photos personnelles, je peux sans problème les charger sur ma page et mon profil Facebook.**

A. Oui, ce sont mes photos, je peux donc les publier sur Internet en toute liberté.

B. Non, il faut l'autorisation écrite des personnes prises en photo pour pouvoir les diffuser.

C. Non, il faut l'autorisation écrite des personnes prises en photo, mais aussi l'autorisation écrite de leurs parents si ces personnes sont mineures.

## **2. Internet et le droit sur l'image**

**04. Pour échanger mes photos personnelles, je peux sans problème les charger sur ma page et mon profil Facebook.**

A. Oui, ce sont mes photos, je peux donc les publier sur Internet en toute liberté.

B. Non, il faut l'autorisation écrite des personnes prises en photo pour pouvoir les diffuser.

**C. Non, il faut l'autorisation écrite des personnes prises en photo, mais aussi l'autorisation écrite de leurs parents si ces personnes sont mineures.**

## 2. Internet et le droit sur l'image

**05. Je découvre qu'un camarade a mis une photo de moi sur son profil Facebook sans m'en parler :**

A. Je porte immédiatement plainte au commissariat.

B. Je lui demande de l'enlever (ou j'en parle à un adulte, à ses parents, si ce n'est pas possible avec lui).

C. Je trouve des photos de lui et les poste à mon tour.

## 2. Internet et le droit sur l'image

**05. Je découvre qu'un camarade a mis une photo de moi sur son profil Facebook sans m'en parler :**

A. Je porte immédiatement plainte au commissariat.

**B. Je lui demande de l'enlever (ou j'en parle à un adulte, à ses parents, si ce n'est pas possible avec lui).**

C. Je trouve des photos de lui et les poste à mon tour.

### ***3. Les réseaux sociaux et sites à inscription personnelle***

**06. N'importe qui peut récupérer des informations personnelles sur moi par Internet.**

A. Oui, cet usage est libre, et ils peuvent même redonner ces informations à d'autres personnes, sans souci.

B. Non, il faut d'abord le déclarer à l'État, en justifiant l'utilité de récupérer ces informations.

C. Oui, c'est totalement libre, mais ils doivent garder ces informations pour eux seulement.

### **3. Les réseaux sociaux et sites à inscription personnelle**

**06. N'importe qui peut récupérer des informations personnelles sur moi par Internet.**

A. Oui, cet usage est libre, et ils peuvent même redonner ces informations à d'autres personnes, sans souci.

**B. Non, il faut d'abord le déclarer à l'État, en justifiant l'utilité de récupérer ces informations.**

C. Oui, c'est totalement libre, mais ils doivent garder ces informations pour eux seulement.

### **3. Les réseaux sociaux et sites à inscription personnelle**

**07. A partir de quel âge peut-on s'inscrire "légalement" sur Facebook ?**

A. 11 ans

B. 13 ans

C. 14 ans

D. 16 ans

### **3. Les réseaux sociaux et sites à inscription personnelle**

**07. A partir de quel âge peut-on s'inscrire "légalement" sur Facebook ?**

- A. 11 ans
- B. 13 ans**
- C. 14 ans
- D. 16 ans

### **3. Les réseaux sociaux et sites à inscription personnelle**

**08. Si je commente ou si je partage une information déjà publiée sur Internet, je ne suis pas responsable du contenu de cette information.**

A. Vrai, je ne suis pas responsable.

B. Faux, je suis responsable en cas de plainte.

### **3. Les réseaux sociaux et sites à inscription personnelle**

**08. Si je commente ou si je partage une information déjà publiée sur Internet, je ne suis pas responsable du contenu de cette information.**

A. Vrai, je ne suis pas responsable.

**B. Faux, je suis responsable en cas de plainte.**

### ***3. Les réseaux sociaux et sites à inscription personnelle***

**09. Ce que je publie sur Facebook (photos, texte, vidéos...) :**

- A. Cela reste à moi, c'est ma propriété intellectuelle.
- B. Cela devient propriété des propriétaires de Facebook.
- C. Cela reste à moi, mais toutes les sociétés partenaires de Facebook et Facebook peuvent l'utiliser gratuitement et sans autorisation.
- D. Cela devient automatiquement libre de droit, tout le monde peut se servir.

### **3. Les réseaux sociaux et sites à inscription personnelle**

**09. Ce que je publie sur Facebook (photos, texte, vidéos...) :**

- A. Cela reste à moi, c'est ma propriété intellectuelle.
- B. Cela devient propriété des propriétaires de Facebook.
- C. Cela reste à moi, mais toutes les sociétés partenaires de Facebook et Facebook peuvent l'utiliser gratuitement et sans autorisation.**
- D. Cela devient automatiquement libre de droit, tout le monde peut se servir.

### **3. Les réseaux sociaux et sites à inscription personnelle**

#### **10. Que signifie le « droit à l'oubli » sur Internet ?**

- A. On peut effacer des informations qui nous concernent parce qu'on a changé d'avis.
- B. On peut se déguiser, prendre un pseudo et un avatar.
- C. On peut oublier ses identifiants et ses mots de passe.

### **3. Les réseaux sociaux et sites à inscription personnelle**

**10. Que signifie le « droit à l'oubli » sur Internet ?**

- A. On peut effacer des informations qui nous concernent parce qu'on a changé d'avis.**
- B. On peut se déguiser, prendre un pseudo et un avatar.
- C. On peut oublier ses identifiants et ses mots de passe.

***FIN !***

*et pour rester vigilant sur Internet,  
savoir s'il y a des informations qui circulent sur soi-même :*

*taper son nom dans un moteur de recherche*